

“C’EST COMME SI NOTRE PAYS abandonnait nos enfants...”

▶ Norrah et Elias sont sans école depuis 12 jours. Eux et leurs parents le vivent très mal... Témoignage.

▶ Ils sont une centaine. Suffisamment peu que pour faire dire aux édiles que, malgré tout, le décret inscription fonctionne. Large-ment trop peu que pour influencer sur le débat politique. Mais la centaine d'enfants qui, en ce 13 septembre, n'ont toujours pas d'école secondaire, n'est pas qu'une colonne de chiffres sur le rapport de la Fédération Wallonie-Bruxelles... Ils ont des noms, des visages, des vies. “Que le système et ses injustices sont en train de détruire, en silence.”

Olivier, 46 ans, habitant de la toute proche périphérie bruxelloise (Asse), où il nous reçoit, ne décolère pas. Sa fille Norrah et son fils Elias, 12 et 11 ans, ont loupé la rentrée du jeudi 1^{er} septembre, dans l'école où ils ont toujours étudié.

DÉBUT MAI DERNIER, déjà, Olivier nous clamait son désarroi : “Avec ma femme, nous avons trois enfants. La plus grande, 20 ans, a fait ses études, de la maternelle jusqu'à sa rhéto, dans une école du nord de Bruxelles en laquelle nous avons pleine confiance et partageons les valeurs. Norrah et Elias ont suivi ses traces : ils sont dans cette même école depuis leur 1^{er} maternelle. Ils y travaillent bien, font de leur mieux, n'ont jamais doublé. L'école, qui dispose d'une section secondaire, était donc notre premier choix lors de la remise du formulaire d'inscription en 1^{er} humanité. Suivie de deux autres écoles du même coin, toujours dans le nord

de Bruxelles. Nous habitons à 5 kilomètres de la plus éloignée de ces trois écoles. 7 minutes en voiture. Nous avons organisé notre vie autour de leur scolarité. Résultat : il n'y a aucune place pour Elias et Norrah dans les écoles demandées, 10 jours après la rentrée. Je n'en dors plus, ma femme est à bout, les enfants déboussolés. Il y a quelques jours, ma fille était sur Skype avec ses amies de l'école. Elle a raccroché, abattue, en me disant que ses copines avaient eu photo de classe aujourd'hui...”

Entamé en avril, lorsque la CIRI (Commission interréseaux des inscriptions), rendait son verdict, le combat d'Olivier n'est pas terminé. “J'ai tout fait. Écrit à Madame Schyns, à M. Vervoort, contacté tous les directeurs. Tout le monde comprend, mais personne ne bouge. En attendant, c'est l'école... de la débrouille. Mes enfants suivent les cours de l'école sur base des photocopies de leurs anciens camarades de classe. Des proches, institutrices, ou des voisins, profs retraités, font classe à Norrah et Elias. Je refuse de croire que mon pays va abandonner mes enfants. Mon job, en tant que parent, c'est de payer le supplément de la facture d'eau, d'amener mes enfants chez l'orthodontiste, de m'assurer qu'ils soient bien éduqués, deviennent de belles personnes. Pas de faire le prof et de régler une situation que le système a engendré, par manque d'anticipation. Un système par ailleurs pourri, où j'ai commis l'erreur de ne

pas tricher : nous, nous n'avons pas établi de domiciliation fictive dans la commune de l'école pour faire grimper notre indice composite... Voilà le résultat. On punit mes enfants. Mais qu'ont-ils fait de mal ?”

POUR OLIVIER, pas question de caprice. “Nous avons simplement, en plaçant trois écoles sur le formulaire du choix, qui peut en contenir 10, répondu avec honnêteté... J'estime que c'est désormais au système, à la Région, à mon pays, de trouver une solution pour ne pas abandonner des enfants au bord de route. On nous rétorque qu'il reste des places dans certaines écoles du centre... Mais personne ne nous imposera l'école dans laquelle doivent étudier nos enfants.

Je refuse qu'ils étudient dans un mouvoir à ave-

nir.”

L'internat ? “Notre famille est trop fusionnelle pour ça”, confie le papa. “Sans même vous parler des moyens financiers, que nous n'avons pas, embraye la maman, je considère que je n'ai pas fait des enfants pour ne pas être auprès d'eux pendant la semaine. J'ai besoin d'eux. Et eux de nous.” Les scolariser en flamand ? “J'aurais aimé...”

Olivier et moi, malheureusement, ne maîtrisons pas assez le néerlandais pour pouvoir encadrer correctement leur scolarité dans une autre langue. Un regret”.

S'agit-il d'une famille trop exigeante, qui refuse la mixité ? “À d'autres ! Ma femme est musulmane, je suis belge, né à Kinshasa, et agnostique. C'est en arrivant en Belgique, à 8 ans, que j'ai su qu'il y avait une différence entre les blancs et les noirs... Ouvrier, j'ai grandi dans les quartiers populaires de Bruxelles, conduit des trams ici – raison pour laquelle je refuse de faire traverser la ville en métro à des enfants de 11 ans. Si nous avons ciblé ces écoles-là, c'est parce qu'elles représentent, justement, la vraie mixité sociale...”

Conscient d'être dans un cas rare, Olivier sait que le faible nombre d'élèves concernés ne joue pas en sa faveur. “Mais bon sang, un enfant lésé, c'est

un enfant de trop ! Et puis, combien de parents sont-ils réellement satisfaits de l'école où sont inscrits leurs enfants ? C'est aussi à cet échelon que le décret inscriptions doit être évalué...”

S'IL REFUSE TOUJOURS d'imaginer le plus grave des scénarios, celui de ne pas trouver d'école pour ses enfants, Olivier est bien contraint “d'envisager le pire.” “On a tout évoqué... Tout quitter, se saigner et faire un crédit pour que les enfants étudient dans une école privée, où les instruire à domicile en attendant une place.”

Le papa espère surtout qu'une solution finira par se décanter. “On place bien des containers où nos enfants étudient pendant les travaux... Pourquoi ne le fait-on pas pour accueillir mes enfants, qui, maintenant, en ont besoin ?”

Interview > Alexis Carantonis

“À Bruxelles, Il y a un marché de l'école”

Veronique de Thier, membre de l'association de parents Fapeo, définit le cadre du souci de la famille d'Olivier : “Le problème est essentiellement bruxellois, et même nord-bruxellois. Il est la conséquence de deux tendances convergentes : le manque d'écoles, donc de places, ainsi que le boom démographique, notamment dans cette partie de Bruxelles.”

Pour elle, le décret inscription n'est pas le problème. “Il a le mérite d'objectiver des critères qui étaient jadis trop flous. Attention, il n'est pas parfait. Vous faites forcément des déçus, lorsque la demande est plus grande que l'offre et que vous devez poser des critères...”

Le vrai problème, selon, Vé-

ronique de Thier, est plus global. “Le souci, c'est qu'il y a un marché de l'école. Qu'une école ne vaut pas l'autre. La preuve : il persiste des centaines de Bruxellois sans école alors qu'il reste un bon millier de places vacantes dans le centre-ville... Les vraies questions, ce sont : la ville organise-t-elle des transports en commun assez sécurisants pour les enfants ? Les abords de l'école, la confiance des parents dans l'établissement, les différences de qualité des méthodes pédagogiques selon les écoles, voilà les termes sous-jacents du problème... Tout le monde a conscience du problème, et il ne fera que s'aggraver si on ne fait rien. Au politique de le prendre en main.”

A.Ca.